Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212201487-20260622-D2026_41-DE

Commune de Mérillac
Séance du 22 juin 2026
Délibération n°2026-41

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 juin 2026

Le 22 juin 2026, à dix-neuf heures, le conseil municipal de Mérillac, sur convocation en date du 16 juin 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence d'Hervé MORIN.

Membres présents (8): Hervé MORIN, Sylvie HUET, Rudy AFONSO CAVALHEIRO, Sandrine CANAUD, Dominique DELAUNAY, Linda SOQUET, Isabelle BOUGAHAM, Danick MEHEUST.
Membres absents (3): Sabine SOQUET *(pouvoir à Linda SOQUET)*, Adrien SOQUET, Ewen PERQUIS.

Le quorum (6) est atteint.

Sylvie HUET est désignée secrétaire de séance.

Délibération n°2026-41. Point d'étape sur le projet « Aire de jeux & terrains de tennis ».

Hervé MORIN, Rudy AFONSO CAVALHEIRO et Dominique DELAUNAY ont rencontré le 15/06/2026 Dominique BERNARD de l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités (ADAC), organisme qui accompagne les communes dans leurs projets d'aménagement, pour une première présentation du projet.

L'objectif est la construction d'une nouvelle aire de jeux, la réhabilitation d'un terrain de tennis et la création d'un terrain multisport.

Le devis n°3855-1 en date du 19/06/2026 d'un montant de 2500€HT / 3000€TTC est soumis à l'approbation des élus. Il prévoit notamment la réalisation d'une note de faisabilité, la préparation des documents de consultation des entreprises pour mise en concurrence de sociétés spécialisées et la participation à l'analyse des candidatures et des offres.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté, valide le devis présenté.

Acte certifié exécutoire le
Le Maire,
Hervé MORIN.

La secrétaire de séance,
Sylvie HUET.